



# Animations sur tous nos déchets

Le SIRTOM de la région Flers-Condé vous propose des animations gratuites pour sensibiliser les enfants au recyclage et à la valorisation des déchets. Le contenu ainsi que la démarche pédagogique sont à concevoir en partenariat avec l'animateur selon le projet.



Si vous êtes intéressés par des animations, contactez Magali :  
par mail: [m.bernier@sirtom-flers-conde.fr](mailto:m.bernier@sirtom-flers-conde.fr)  
par courrier: SIRTOM de la région Flers-Condé ZAC de la Haute-Varenne Rue Guillaume le Conquérant 61440 Messei  
par téléphone: 02.33.14.35.18



# Présentation du SIRTOM



Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères  
Le Sirtom est une collectivité territoriale.

Le syndicat a pour compétences :

- la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères
- la collecte des produits recyclables en porte-à-porte et en apport volontaire
- le traitement par élimination ou par valorisation selon la nature des produits collectés
- l'exploitation des déchèteries
- les actions de communication

Depuis 1996, le Sirtom s'engage dans le tri sélectif des déchets ménagers. C'est la première collectivité de la région Basse Normandie à pratiquer le tri des emballages. Après une intense campagne de communication ponctuée, notamment, par le premier passage des ambassadeurs du tri, le tri devient une réalité quotidienne qui se concrétise par deux modes de collecte :

- La collecte en porte à porte : Les sacs/bacs sont à déposer devant chaque habitation. (majoritaire)
- La collecte en apport volontaire ( point d'apport volontaire) : Ce sont les citoyens qui font le geste d'aller vers les colonnes de tri.

Le syndicat possède dix déchèteries réparties sur tout son territoire. Tout usager adhérent au SIRTOM peut s'y rendre.

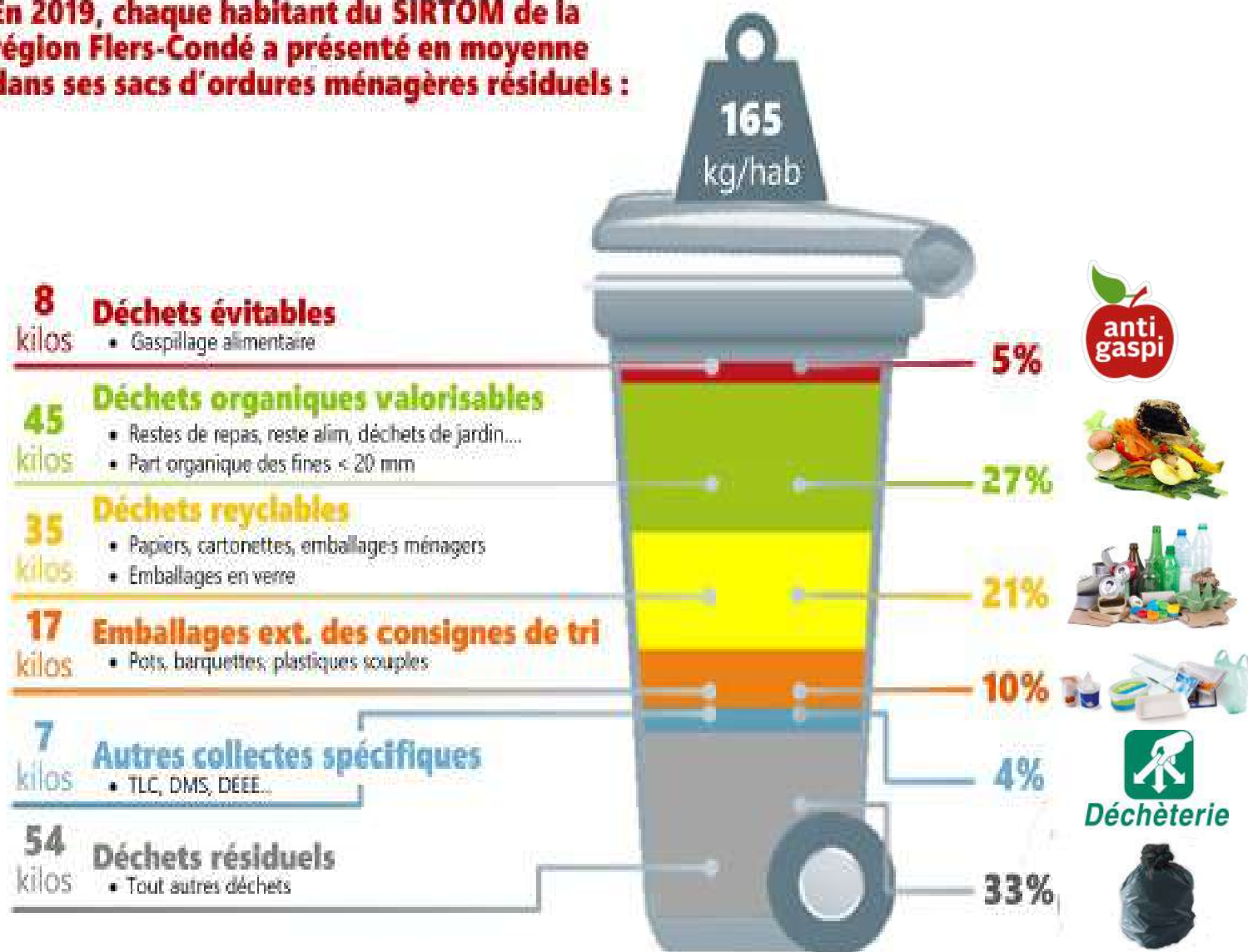
- Caligny
- Condé sur Noireau
- La Ferté Macé
- Messei
- La Ferrière aux Etangs
- Tinchebray
- Saint Maurice du Désert
- La Carneille
- Pierres
- Briouze



# Chacun d'entre nous jette 165kg de déchets par an

(Caractérisations effectuées en 2019)

**En 2019, chaque habitant du SIRTOM de la région Flers-Condé a présenté en moyenne dans ses sacs d'ordures ménagères résiduels :**



## Objectifs des animations :

Le SIRTOM propose des animations afin de sensibiliser les enfants à la problématique des déchets et faire adopter sur le long terme de nouvelles habitudes de tri des déchets. Nos interventions se déroulent de la manière suivante:

- 1) Découverte des emballages
- 2) Découverte du tri
- 3) Le devenir des Ordures Ménagères
- 4) Découverte du recyclage
- 5) Découverte du compostage
- 6) Sensibilisation anti-gaspi

# 1) Découverte des emballages

## Déroulement pour les classes de maternelles :

- Lecture d'un conte (malle rouletaboule)
- Dessine-moi un déchet
- Découverte sensorielle
- Identification des différentes matières de déchets
- Présentation des familles de déchets

## Supports :

- Conte
- Dessin d'une poubelle sur une feuille
- Poubelle pédagogique remplie d'emballages de différentes matières
- Jeu « la main dans le sac »



Dessine-moi un déchet

## Déroulement pour les classes élémentaires :

- Chercher avec les élèves une définition du mot déchet.
- L'animateur abordera l'histoire des déchets et son évolution
- Identification des différentes matières de déchets
- Présentation des familles de déchets

## Supports :

- Une poubelle pédagogique remplie d'emballages de différentes matières
- Jeu « la main dans le sac » pour les CP

# 2) Découverte du tri

## Déroulement pour les classes de maternelles :

- Sensibilisation sur le geste de tri
- Mise en application des consignes de tri

## Supports :

- Jeu « c'est le bazar » : mettre son déchet dans la poubelle correspondante



## Déroulement pour les classes élémentaires :

- Sensibilisation sur le geste de tri
- Compréhension de l'intérêt du tri sélectif
- Mise en application des consignes de tri
- Explication des différents modes de collectes

## Supports :

- Jeu « c'est le bazar », mettre son déchet dans la poubelle correspondante
- Jeu du « tapis de tri », reconstitution d'un centre de tri (tapis de 6m de long et 1m de large).

Les enfants trient les emballages défilant sur le tapis de tri en appliquant les consignes données par l'animateur



### 3) Les Ordures Ménagères

#### Déroulement pour les classes de maternelles :

- Analyser le contenu d'un sac d'ordures ménagères
- Le procédé de la collecte
- L'usine de valorisation énergétique ou centre d'enfouissement.

#### Supports :

- Poubelle pédagogique remplie d'emballages de différentes matières
- Un petit camion de collecte

#### Déroulement pour les classes élémentaires :

- Analyser le contenu d'un sac d'ordures ménagères.
- Le procédé de la collecte
- Le stockage
- L'usine de valorisation énergétique ou centre d'enfouissement

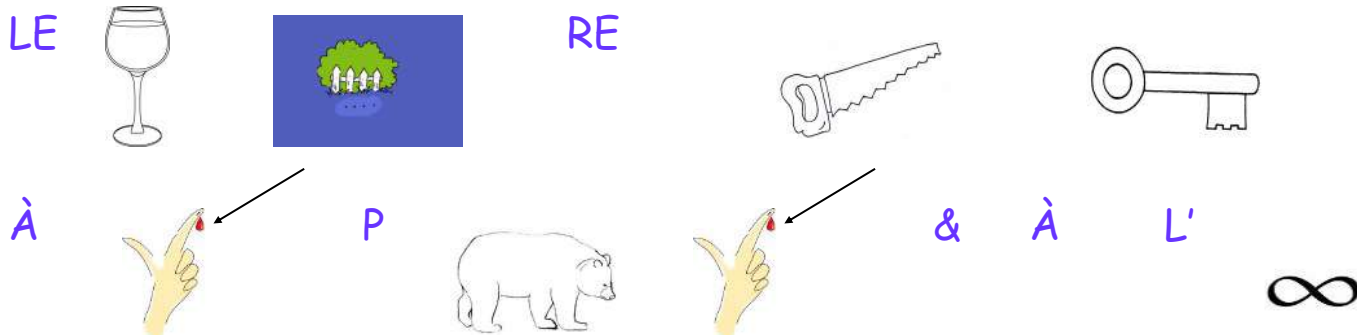
#### Supports :

- Une poubelle pédagogique remplie d'emballages de différentes matières.
- Une vidéo en 3D de l'usine de valorisation énergétique (pour le cycle 3)

### Les quais de transfert de l'ECOpôle du bocage



### RÉBUS



Le verre est recyclé à 100% et à l'infini.

### 4) Découverte du recyclage

#### Objectifs pour les classes de maternelles :

- Découverte de la valorisation d'un déchet

#### Supports :

- Boîte de transformation magique pour les plus petits

#### Objectifs pour les classes élémentaires :

- Découverte et valorisation d'un déchet
- Acquisition de connaissance sur le recyclage
- Sensibilisation à l'écocitoyenneté

#### Supports :

- DVD « Fred et Jamy se recyclent »
- Présentation d'échantillons recyclés



## 5) Découverte du compostage

### Déroulement pour toutes les classes :

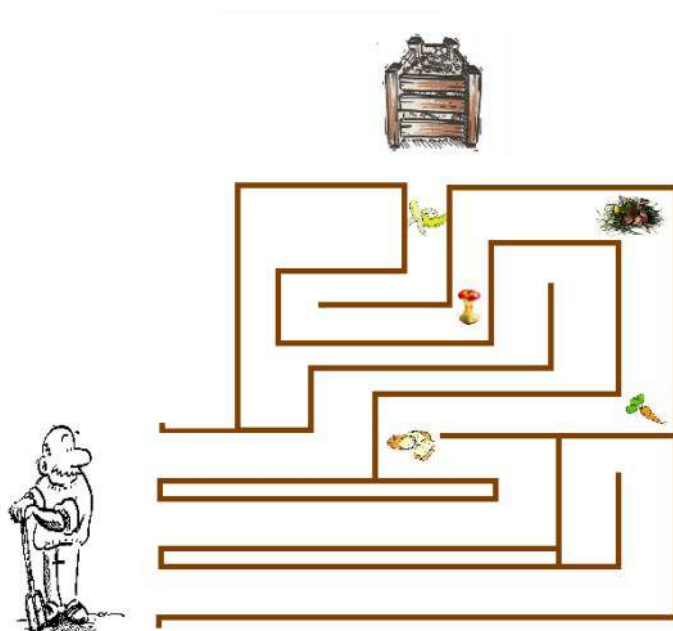
- Soit par l'installation d'un composteur dans l'établissement, soit en faisant voir une photo aux élèves.
- Pourquoi faire du compost ?
- Quels déchets peut-on déposer dedans ?
- Les interdits
- L'entretien

### Supports :

- Livret sur le compostage



## Jeu du labyrinthe



## 6) Sensibilisation Anti-gaspi

### Déroulement pour toutes les classes élémentaires :

- Travail en groupe
- Dessiner un goûter d'anniversaire, en évitant de faire trop de déchets

### Supports :

- Une feuille de brouillon de préférence



# La règle des 4 R : Réduire, Réutiliser, Recycler et Réparer

## Objectifs pour les classes élémentaires :

- Chercher avec les élèves tout ce que l'on pourrait faire pour réduire nos déchets
- Aborder le compostage, les piles, les vêtements etc...
- Faire comprendre aux enfants que l'on peut réutiliser ou réduire nos déchets

## Supports :

- Dialoguer avec les élèves pour qu'ils prennent conscience eux même que l'on peut diminuer nos déchets quotidiennement.
- Jeux « Memory »



## Les ateliers



### Objectifs :

Recherche, exploration, découverte, compréhension des déchets et de leurs filières de traitement.

L'atelier des paysages : Repérer l'impact environnemental d'une mauvaise gestion des déchets et imaginer des solutions.

L'atelier des matières : Comprendre l'histoire de la vie d'un produit, depuis sa matière première jusqu'au matériau recyclé ou valorisé.

L'atelier des collectes : Apprendre à trier les déchets par matière et reconnaître les différents lieux de collecte.

L'atelier de valorisation : Découvrir les modes de traitement et de valorisation des déchets.

L'atelier des filières : Visualiser les cycles et les filières de traitement des déchets.

Les P'tizateliers pour s'initier : Identifier les notions de matières et d'emballages avec le jeu

« la main dans le sac ».

Comprendre la notion de déchets avec les contes

« la farce d'Avelina »

« les Bestioles »

« l'Ombre »

« le Seigneur Capricio »



## Les visites

- Découverte d'une déchèterie



Public : à partir de 5 ans  
Effectif : 10 à 12 personnes par animateur  
Durée : 3/4 d'heure

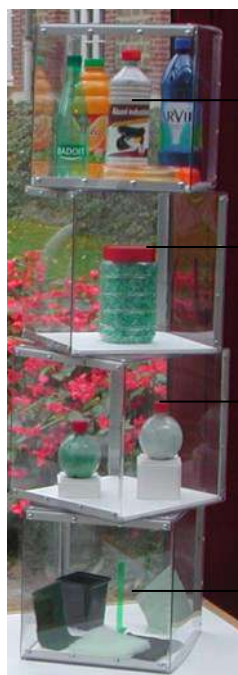


## Le SIRTOM dispose de matériels pédagogiques qu'il peut mettre à votre disposition.

### Exposition sur le thème des déchets.

- Des cubes vitrines :

Ils représentent les chaînes du recyclage (de la maison au produit recyclé) de différents emballages.



1: exemples d'emballages vides de la maison à jeter, soit dans les sacs/bacs de tri ou dans une colonne apport volontaire.

2: après leur passage au centre de tri, ils sont acheminés dans des usines pour être lavés et broyés

3: ensuite, ils seront chauffés et étirés pour devenir de la fibre ou des granulés.

4: voici quelques exemples de produits recyclés que l'on obtient avec nos emballages.



# Cadres d'exposition :

**OR DURES MENAGERES**

Mes poubelles d'ordures ménagères sont-elles reconverties ? Et NON, vos sacs noirs ne servent plus rien !

Les sacs noirs, 1000 par an, sont incinérés à l'usine de Marolles.

Les déchets ménagers sont incinérés à l'usine de Marolles (15).

Les déchets sont incinérés pour produire de l'énergie (chaleur).

Les déchets ménagers sont incinérés pour produire de l'énergie (chaleur).

**VERRE CYCLER**

Le verre se recycle indéfiniment et à 100% !

Le carton constitue la trique alimentaire se transforme en :

Papier hygiénique

Papiers recyclés

Nappes en papier

**GAS PILLAGE ALIMENTAIRE**

Quelques gestes simples à adopter au quotidien :

Ne jetez pas les restes de vos repas.

Accompagnez les plats. Facile avec les végétaux et restes alimentaires.

Conservez les légumes.

Évitez l'excès de pain au moment.

20kg/an et par foyer dont 1/3 de produits encore emballés. Soit 400€ de perte !

**LE CYCLER**

L'acier

L'aluminium

Le saviez-vous ? Avec 670 canettes, on fabrique un vélo !

**RECYCLER**

Les sacs noirs ? Avec 27 bouteilles en plastique, on fait un poireau !

Les déchets ménagers sont incinérés pour produire de l'énergie (chaleur).

Back à fleurs

Tuyaux PVC

Jouets

30 bouteilles

1 restaurant de cuisine

**RECYCLER DUIRE**

Outilier le possible !

Back réutilisables

Préférez aux piles rechargeables.

En 40 ans, nos déchets ont doublé !

Un STOP PUB (0,01€ - 0,02€ par an) et par foyer !

Faites votre propre compost, c'est - 60 kg de déchets par an et par foyer !

**UTILISER**

Economique

Ecologique

Solidaire

En France chaque année, un foyer jette en moyenne de 18 à 20 kilos d'appareils électroménagers, de matériels électroniques et multimédias.

Changeons nos mauvaises habitudes, prenons de bonnes habitudes. REPARONS, LOUONS, EMPRUNTONS, DONNONS !

- **8 panneaux d'expositions :**  
Les panneaux abordent plusieurs thèmes en relation avec nos emballages.

**Un sac jaune c'est Trié!**  
Nouvelle Collecte

Chaque Français produit plus de 300 kg de déchets par an. Bien trier ses déchets permet de mieux recycler afin de réduire le gaspillage des ressources naturelles (pétrole, sable, minéral de fer, bois...)

**Ensemble Recyclons +!**

**Ensemble Recyclons +!**

**TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS dans le sac, le bac ou la colonne jaune**

Désormais, ces emballages aussi SE TRIENT

**NOUVEAU**

+ DE SIMPLICITÉ + DE DÉCHETS RECYCLÉS

**Bien trier pour mieux recycler**

**Contexte**  
Chaque Français produit plus de 300 kg de déchets par an. Bien trier ses déchets permet de mieux recycler afin de réduire le gaspillage des ressources naturelles (pétrole, sable, minéral de fer, bois...)

**Le saviez-vous ?**  
Une tonne de papier recyclé permet de préserver l'équivalent de 24 arbres (soit 2,5 tonnes de bois écopées).

**Le saviez-vous ?**  
Le plastique est fabriqué à partir du pétrole. Recycler une tonne de plastique, c'est économiser 800 kg de pétrole. Le plastique recyclé entre dans la composition des tentes en piscine.

**Le saviez-vous ?**  
Le verre est fabriqué à partir d'un sable très pur appelé « silice ». Il est recyclable à 100%, et à l'infini. Recycler une tonne de verre permet de fabriquer 110 nouvelles bouteilles de 75 cl.

**Le saviez-vous ?**  
Tous les articles en acier (couteaux de montagne, cassettes, tournevis, etc.) sont de superacier. Cette contribution sert à financer l'organisation de la collecte sélective des déchets. Contrairement à ce que l'on pense généralement, le point vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable ou recyclé.

**Le saviez-vous ?**  
Le point vert sur les emballages signifie que l'emprise a déjà une contribution à éco-embalages. Cette contribution sert à financer l'organisation de la collecte sélective des déchets. Contrairement à ce que l'on pense généralement, le point vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable ou recyclé.

**Un doute... Une question... Appelez le :**  
N° Vert 0 800 00 49 34

**Réduire ses déchets, c'est encore mieux. « Je fabrique mon compost ! »**

**Principe**  
Le compostage est une méthode basée sur la décomposition de la matière organique par des micro-organismes (bactéries, champignons microscopiques) et par la « faune du sol » (vers de terre, lombricoles). En effet, ces êtres vivants sont nos alliés, dans la valorisation de nos déchets domestiques (végétaux de légumes et de fruits, résidu de café...) et de nos déchets « secs » (paille, papiers, feuilles mortes, branches...).

**Intérêts et utilisations**  
La compostage présente l'avantage de réduire significativement le volume de nos résidus ménagers. Composter permet en effet d'économiser l'eau nécessaire pour arroser et d'enrichir le sol. Le compost (après 3 à 4 mois), enrichit le sol, rendant un potager efficace au point de vue sanitaire et de vos légumes plus sains. En effet, il régule la température et l'humidité de la terre et limite le risque de maladies fongiques. Le compost est idéal à l'usage, idéal en jardinerie dans les pots, dans les bacs à compost ou dans les plates-bandes.

**Quelques conseils pratiques**  
Attention, par couche de 15 à 20 cm, les déchets sont chauffés (herbes, feuilles, résidus) et les déchets humides (jus de viande, légumes...)  
Évitez un mélange égalitaire d'organique et d'inorganique (les métaux, plastiques, verre, etc.)  
Ajoutez à la fois votre compost (compost) avec l'humidité. Ne laissez pas sécher, il est nécessaire de l'arroser avec de l'eau.  
Attention ! Ne mettez aucun produit d'origine animale (viande, poisson...)

**Nos composteurs**  
Le SIRTOM met à disposition 1200 composteurs en location (à la semaine ou à l'année). Les composteurs sont fabriqués en polypropylène ou en bois. Tous modèles sont disponibles à la vente dans nos locaux (de 100 litres à 200 litres) et en kit (à la semaine ou à l'année). Pour plus d'informations contactez-nous au 02 38 52 10 00 ou sur le site internet.

**Réduire ses déchets, c'est encore mieux. « Je fais quelques gestes simples ! »**

**Limiter nos emballages !**  
En achetant des produits avec moins d'emballage, on peut diminuer ses déchets de 26 kg par personne et par an. Préférez les produits conditionnés en format familial et éviter les produits « sur-emballés ».

**Coller un Stop-pub sur ma boîte aux lettres !**  
Il vous permet de réduire les déchets de 40 kg par foyer et par an.

**Acheter à la coupe !**  
En choisissant des produits à la coupe, on réduit ses déchets de 2 kg par personne et par an. De plus, ces achats sont souvent moins coûteux.

**Stopper le gaspillage alimentaire !**  
Chaque Français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle.  
- 1,4 kg de résidu de viande, de fruits et légumes jetés et non consommés.  
- 7 kg d'aliments encore emballés.

**Acheter des éco-recharges !**  
En utilisant des éco-recharges, on réduit ses déchets de 1 kg par personne et par an. Les éco-recharges permettent de réduire la quantité d'emballage de 50 à 70% par rapport aux produits classiques.

**Utiliser un sac durable, plutôt qu'un sac jetable !**  
En utilisant un sac durable, on réduit ses déchets de 2 kg par personne et par an.

**Limiter nos impressions !**  
En limitant nos impressions (papier, carton, etc.) on peut réduire ses déchets de 5 kg par personne et par an. Privilégiez l'écrit papier.

**Utiliser des piles rechargeables !**  
En utilisant des piles rechargeables, on peut réduire ses déchets de 1 kg par personne et par an.

**Réparer nos appareils !**  
En réparant nos appareils (TV, etc.) on peut réduire ses déchets de 1 kg par personne et par an. Privilégiez l'écrit papier.

**Donner nos vêtements !**  
On peut donner ses vêtements (vêtements, chaussures, etc.) à des associations caritatives ou les vendre dans un vide-grenier. Ainsi, on évite d'envoyer nos déchets (de 2 kg par personne et par an).

**« Trier, c'est bien... »**

**Chiffres de la collecte sélective du SIRTOM de la Région Fiers-Condé (2011)**

Les cinq zones (Bouffailles et Fierres plastiques, emballages métalliques et produits alimentaires) :

- apport volontaire (combusteurs) : 271,18 tonnes
- collecte en porte-à-porte par les services du SIRTOM (caux) : 272,22 tonnes

Les deux zones (Lassay, surtouts, combusteurs et combusteurs) :

- apport volontaire (combusteurs) : 100,23 tonnes
- collecte en porte-à-porte par les services du SIRTOM (caux) : 152,0 tonnes

Le verre :

- apport volontaire (combusteurs) : 215,36 tonnes

**Le recyclage**  
Ces matériaux doivent, au préalable, passer dans un centre de tri (conditionnement, affaiblissement) selon les procédures techniques relatives aux différents types de recyclage. Les produits en tri-qualité sont triés, puis les produits sont envoyés sur une plateforme de stockage avant d'être acheminés par transport routier vers une usine pour y être recyclés. Ce stockage sera effectué avec 300 kg par le SIRTOM sur l'île de France.

Les produits des matériaux sont des collectes sélectives qui sont envoyés en apport volontaire et une partie du volume est envoyé en destination recyclage. Les données relatives sont le Centre Programme de Qualité certifié pour la collecte de déchets.

**« ... bien trier, c'est mieux. »**

**Proscrire les refus de tri**  
Les « refus » ne sont pas volontaires mais empêchés en l'absence de Stockage des Déchets Non Dangereux (SDND). Ce type d'emballage est envoyé communément appelé « Centre d'Enlèvement Technique ou Centre de Stockage de Déchets Ultime ». C'est entraîné, pour la collectivité, un surcoût en terme de transport et de traitement.

Pour tous les déchets produits dans nos foyers, il est parfois difficile de distinguer ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas. Par exemple, les piles et autres, les batteries et piles, les piles et autres ne sont pas des plastiques recyclables. De même, les papiers peints et papiers colorés ne font pas partie du papier recyclable.

**Non recyclable !**

Retrouvez les catégories de tri dans notre guide de tri disponible dans les maisons et au siège du SIRTOM ou appelez le :

N° Vert 0 800 00 49 34

**Sacs non conformes**  
Les sacs de tri non conformes, qui contiennent de la matière non triée, sont envoyés en destination de stockage des déchets non dangereux (SDND). Le non-recyclage des déchets, entraînant une dégradation de la qualité de l'environnement, est une préoccupation majeure de la collectivité. Afin de garantir la qualité de l'environnement, il est nécessaire de respecter la liste d'interdiction des sacs non conformes. C'est pourquoi, les consommateurs à qui il est demandé de respecter la liste d'interdiction des sacs non conformes.

**CONTENU DE SAC NON CONFORME AUX COLLECTES DE COLLECTE**

---

- Gachimètre :

Nous pouvons mettre à disposition un gachimètre, pour les établissements qui souhaitent faire une estimation du gaspillage du pain.



---

ET POUR FINIR !!

LE MEILLEUR DECHET, EST CELUI  
QUE L'ON NE PRODUIT PAS.

